LA MINUTE PHILO

Séances 21 à 26 — second volet

Naître, tenir, s'indigner, désobéir, détruire : cinq questions brûlantes posées aux Anciens

Ces six fiches prolongent les vingt premières séances et se présentent exactement de la même façon : une œuvre antique, une question essentielle, un extrait traduit, l'idée en deux mots, l'écho d'aujourd'hui, des pistes de débat, le déroulé minuté et une phrase à retenir pour le carnet du philosophe. Elles forment un ensemble cohérent — celui des questions qui fâchent : donner la vie dans un monde abîmé (21), tenir debout quand tout vacille (22), la colère et la violence (23), les institutions qui écrasent (24), le respect du bien d'autrui (25-26). Les séances 23, 24 et 25 , 26 peuvent se suivre : elles composent une petite séquence sur la légitimité de la révolte.

Note sur les sources : les sources antiques sont sollicitées partout. trois fiches convoquent des textes grecs incontournables (Antigone de Sophocle, Aristote) aux côtés des auteurs latins ; les citations latines sont données dans leur langue, avec traduction de travail. Pour la séance 25, les Institutes de Justinien (VIe siècle) codifient le droit romain classique.

Avertissement pédagogique : *ces sujets sont sensibles … l'idée est ici de lancer une réflexion et non pas de conclure le sujet, c'est délicat, je l'admets. Mon intention est de faire résonner (raisonner ?) l'Antiquité en nous.*

Sommaire des séances 21 à 26

Séance 21. Faut-il faire des enfants dans le monde d'aujourd'hui ? — *Lucrèce, De la nature, livre V ; Sénèque, Consolation à Marcia*

Séance 22. Comment survivre dans un monde qui va mal ? — *Marc Aurèle, Pensées ; Sénèque, Lettres à Lucilius*

Séance 23. La colère justifie-t-elle la violence ? — *Sénèque, De la colère ; Aristote, Éthique à Nicomaque*

Séance 24. Comment réagir face aux violences institutionnelles ? — *Sophocle, Antigone ; Platon, Criton ; Cicéron, Des lois*

Séance 25. Détruire le bien d'autrui : jamais, ou parfois ? — *Cicéron, Des devoirs ; les Institutes de Justinien ; Épictète, Entretiens*

Séance 26 — Casser pour changer le monde : pourquoi y croit-on ? *Aristote, Politiques, livre V ; Thucydide, Guerre du Péloponnèse, livre III ; Salluste, Catilina ; Tite-Live, livre II*

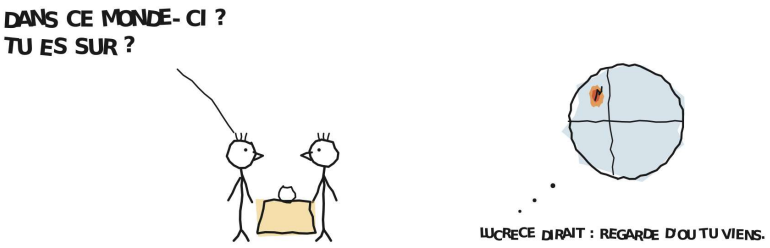
Séance 21 — Faut-il faire des enfants dans le monde tel qu'il est ?

Lucrèce, De la nature, livre V ; Sénèque, Consolation à Marcia (Ier s. av. / ap. J.-C.)

La question essentielle : *Désirer un enfant, est-ce un élan de confiance dans l'avenir — ou le livrer à un monde qu'on sait abîmé ?*

Le texte — *Lucrèce, De rerum natura, V, 222-227 ; Sénèque, Ad Marciam, XVII, 6*

> *Tum porro puer, ut saevis proiectus ab undis navita, nudus humi iacet, infans, indigus omni vitali auxilio, cum primum in luminis oras nixibus ex alvo matris natura profudit, vagituque locum lugubri complet. — « Et puis l'enfant, comme un marin rejeté par les flots cruels, gît nu sur le sol, sans voix, privé de tout secours pour vivre, dès que la nature l'a jeté, par les efforts du ventre maternel, sur les rivages de la lumière ; et il remplit le lieu d'un vagissement lugubre. » — Sénèque, à une mère qui a perdu son fils : Nemo nascitur sine dolore… non sumus ingressi hospitium, sed transituri — « Nul ne naît sans douleur… nous ne sommes pas entrés dans une demeure pour y rester, mais pour la traverser. »*



L'œuvre et l'idée en deux mots : Lucrèce ouvre le livre V par un constat brutal : de tous les animaux, le petit humain est le plus démuni — **il naît nu, criant, incapable de survivre seul, dans un monde qui ne l'attendait pas.** Cette page nourrit une tradition antique **du pessimisme démographique** : Hégésias de Cyrène, surnommé « celui qui pousse à la mort », enseignait que la vie contient plus de peines que de joies ; **les épicuriens eux-mêmes conseillaient plutôt de ne pas fonder de famille, pour ne pas s'exposer au tourment**. Mais la même Antiquité oppose un contrepoids : **pour les stoïciens, la nature elle-même nous pousse à engendrer (c'est l'oikeiôsis, l'attachement naturel aux siens),** et **Cicéron fait de la procréation le premier fondement de la cité : « le désir d'engendrer est commun à tous les vivants** » (De officiis, I, 11). Sénèque, lui, consolant une mère endeuillée, ne nie pas le risque — il le nomme : aimer un être mortel, c'est accepter de le perdre. La question antique n'est donc pas « le monde est-il sûr ? » (il ne l'a jamais été), mais **« la fragilité annule-t-elle la valeur de ce qui naît ? »**

Écho d'aujourd'hui : En Belgique, 108 033 naissances en 2025 et un indice de fécondité de 1,43 enfant par femme — loin du seuil de renouvellement de 2,1 — après un creux de 108 150 en 2024, le chiffre le plus bas depuis 1942, année de guerre. L'âge moyen des mères atteint 31,5 ans. Les enquêtes auprès des jeunes adultes citent le climat, le coût du logement, l'instabilité du travail et les guerres : une part d'entre eux déclare hésiter à avoir des enfants « vu l'état du monde ». Le mouvement Birthstrike (« grève des naissances ») a popularisé cette formule — avant que sa fondatrice elle-même ne s'en distancie, estimant que l'écologie servait à habiller des angoisses plus personnelles. Lucrèce aurait trouvé le débat familier.

Pistes de débat :

- Lucrèce décrit l'enfant « rejeté nu sur le rivage de la lumière » : **cette fragilité est-elle une raison de ne pas donner la vie, ou justement ce qui rend le soin des autres nécessaire** ?
- Vos grands-parents sont nés dans un monde qui sortait d'une guerre mondiale. Peut-on dire qu'un siècle est « trop mauvais » pour y naître — et qui en décide ?
- Décider de ne pas avoir d'enfant pour le climat : geste politique, choix personnel, ou transfert d'une responsabilité collective sur des individus ?

- Question retournée (et plus dérangeante) : si tous ceux qui s'inquiètent du monde renoncent à transmettre, qui restera pour le réparer ?

Déroulé (5 à 10 minutes) :

- 1-2 min — Présenter l'œuvre et son auteur ; annoncer la question essentielle.
- 2 min — Lire le texte à voix haute ; élucider un ou deux mots-clés (grec ou latin).
- 1-2 min — « L'idée en deux mots » puis « L'écho d'aujourd'hui » : établir le pont antique / actuel.
- 3-4 min — Débat à partir d'une des pistes (au choix ou tirée au sort) ; tour de parole rapide, le professeur joue le taon socratique.
- 30 s — Clore sur la phrase à retenir, à recopier dans le « carnet du philosophe ».

La phrase à retenir : *« Nous ne sommes pas entrés dans une demeure pour y rester, mais pour la traverser. » — Sénèque, Ad Marciam, XVII, 6*

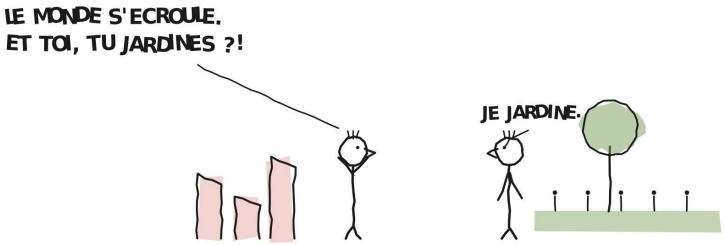
Séance 22 — Comment survivre dans un monde qui va mal ?

Marc Aurèle, Pensées ; Sénèque, Lettres à Lucilius (IIe et Ier s. ap. J.-C.)

La question essentielle : *Quand on ne peut pas réparer le monde entier, que reste-t-il à faire — et est-ce suffisant ?*

Le texte — *Marc Aurèle, Pensées, VIII, 47 et V, 16 ; Sénèque, Lettres, 107, 11*

> ***Si tu souffres à cause d'une chose extérieure, ce n'est pas elle qui te trouble, mais le jugement que tu portes sur elle ; et celui-là, il dépend de toi de l'effacer à l'instant. […] Telles sont tes pensées habituelles, telle sera ton âme : car l'âme se teint de la couleur de ses pensées. —*** *Et la formule stoïcienne que Sénèque emprunte à Cléanthe : Ducunt volentem fata, nolentem trahunt —* ***« Les destins conduisent celui qui consent, et traînent celui qui résiste. »***



L'œuvre et l'idée en deux mots : Les Pensées de Marc Aurèle ne sont pas un traité mais un **carnet d'urgence, écrit sous la tente pendant les guerres et la grande peste antonine qui ravagea l'Empire**. Son programme de survie tient en trois gestes : distinguer ce qui dépend de moi de ce qui n'en dépend pas ; travailler mes jugements plutôt que les événements (« l'âme se teint de la couleur de ses pensées ») ; **et agir à ma place, maintenant, sans attendre que l'ensemble s'arrange — « ne vis pas comme si tu avais dix mille ans devant toi »** (II, 11). Ce n'est pas de l'optimisme : Marc Aurèle ne croit pas que tout ira bien. **C'est une méthode pour continuer à faire son travail d'homme dans un monde qui s'effondre, sans se mentir ni se paralyser.** Sénèque y ajoute le consentement lucide : résister au réel ne l'empêche pas d'advenir, cela épuise seulement celui qui résiste. Attention au contresens : ni l'un ni l'autre ne prêche la passivité — Marc Aurèle gouverne, légifère, se bat pendant qu'il écrit ces lignes.

Écho d'aujourd'hui : Éco-anxiété massivement documentée chez les 16-25 ans, guerres au seuil de l'Europe, inflation, désinformation : le sentiment d'impuissance est le symptôme de l'époque. Deux réponses dominent le débat actuel : le repli « cocooning » (je m'occupe de mon jardin, de mes proches, de ma santé mentale) et l'engagement militant (je me bats pour l'ensemble). Les psychologues observent que ni la fuite ni l'hyper-information ne protègent : **ce qui protège, c'est l'action à l'échelle où l'on a prise** — exactement le partage d'Épictète et de Marc Aurèle, repris aujourd'hui par le « cercle d'influence » des manuels de gestion du stress. Le jardin de Voltaire, le jardin d'Épicure : l'image traverse les siècles.

Pistes de débat :

- « Cultiver son jardin » quand le monde brûle : sagesse ou désertion ?
- Marc Aurèle gouverne un empire en pleine peste et écrit pourtant sur la maîtrise de ses pensées. Est-ce une façon de tenir, ou une façon de ne pas regarder ?
- S'informer en continu sur les catastrophes : devoir de citoyen ou autodestruction ? Où mettriez-vous la limite ?
- Ducunt volentem fata : consentir à ce qu'on ne peut pas changer, est-ce de la lucidité ou de la résignation ? Qui décide de ce qu'on ne peut pas changer ?

Déroulé (5 à 10 minutes) :

- 1-2 min — Présenter l'œuvre et son auteur ; annoncer la question essentielle.
- 2 min — Lire le texte à voix haute ; élucider un ou deux mots-clés (grec ou latin).

- 1-2 min — « L'idée en deux mots » puis « L'écho d'aujourd'hui » : établir le pont antique / actuel.
- 3-4 min — Débat à partir d'une des pistes (au choix ou tirée au sort) ; tour de parole rapide, le professeur joue le taon socratique.
- 30 s — Clore sur la phrase à retenir, à recopier dans le « carnet du philosophe ».

La phrase à retenir : *« L'âme se teint de la couleur de ses pensées. » — Marc Aurèle, Pensées, V, 16*

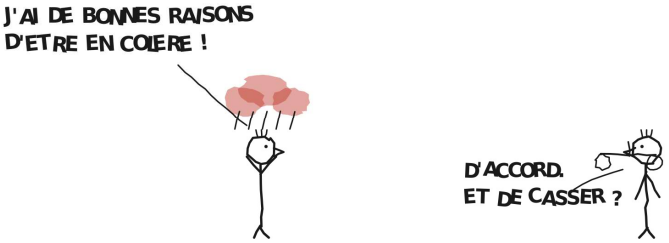
Séance 23 — La colère justifie-t-elle la violence ?

Sénèque, De la colère ; Aristote, Éthique à Nicomaque (Ier s. ap. / IVe s. av. J.-C.)

La question essentielle : *Avoir raison d'être en colère donne-t-il le droit de frapper, de casser, de haïr ?*

Le texte — *Sénèque, De ira, I, 1 et I, 12 ; Aristote, Éthique à Nicomaque, IV, 1125b-1126a*

> *Ira est cupiditas ulciscendi — « La colère est le désir de se venger. » […] Nullum est tempus quo ira non maius malum quam causa sit — « Il n'y a aucun moment où la colère ne soit pas un mal plus grand que ce qui l'a provoquée. » — Aristote, à l'inverse : « Celui qui se met en colère contre ce qu'il faut, contre qui il faut, de la façon qu'il faut, au moment qu'il faut et le temps qu'il faut, celui-là est loué ; […] ceux qui ne s'irritent pas de ce qui le mérite passent pour insensés. »*



L'œuvre et l'idée en deux mots : Voici le plus beau désaccord de la philosophie antique. **Pour Aristote, la colère est une passion qui a sa place : elle signale l'injustice, elle accompagne le courage, et l'homme incapable de s'indigner n'est pas sage — il est mou (« insensé », dit-il).** La vertu consiste à viser le juste milieu : la bonne colère, au bon moment, contre la bonne personne, et pas une minute de plus. Pour **Sénèque**, c'est une illusion dangereuse : **la colère est « une courte folie » qui, par définition, ne sait pas s'arrêter au bon endroit ; prétendre la doser, c'est prétendre diriger une chute**. Surtout, **il la définit comme désir de vengeance — autrement dit, la colère ne demande pas justice, elle demande que l'autre souffre.** D'où sa thèse : on peut punir sans colère, et on punit mieux sans elle. Son remède reste le même : la mora, le délai. Entre les deux, une distinction décisive que les élèves posent souvent d'eux-mêmes : **l'indignation (le jugement que c'est injuste) n'est pas la rage (l'élan qui veut cogner).**

Écho d'aujourd'hui : Émeutes urbaines après une bavure, violences dans les stades, « rage bait » conçu par les algorithmes pour maximiser l'engagement, lynchages en ligne qui condamnent avant d'examiner, menaces de mort adressées à des élus ou des enseignants : la question n'a jamais été plus concrète. Les débats publics sur les violences en marge de manifestations rejouent exactement l'opposition Aristote-Sénèque : « leur colère est légitime » répondent les uns, « une colère légitime ne légitime pas tout » répondent les autres. Noter la nuance juridique belge, utile au débat : la provocation ou l'émotion violente peut atténuer une peine, elle n'efface jamais l'infraction.

Pistes de débat :

- Une cause juste rend-elle la violence acceptable ? Si oui, jusqu'où — crier, bloquer, casser, frapper ?
- Aristote dit que ne pas s'indigner est une faiblesse ; Sénèque, que toute colère est un mal. Lequel décrit le mieux ce que vous avez vu dans votre vie ?
- Peut-on exiger le calme de quelqu'un à qui on fait subir une injustice ? Qui a le droit de demander à l'autre de se calmer ?
- La colère non violente (grève, boycott, marche) : est-ce encore de la colère au sens de Sénèque, ou déjà de la politique ?

Déroulé (5 à 10 minutes) :

- 1-2 min — Présenter l'œuvre et son auteur ; annoncer la question essentielle.
- 2 min — Lire le texte à voix haute ; élucider un ou deux mots-clés (grec ou latin).

- 1-2 min — « L'idée en deux mots » puis « L'écho d'aujourd'hui » : établir le pont antique / actuel.
- 3-4 min — Débat à partir d'une des pistes (au choix ou tirée au sort) ; tour de parole rapide, le professeur joue le taon socratique.
- 30 s — Clore sur la phrase à retenir, à recopier dans le « carnet du philosophe ».

La phrase à retenir : *« La colère est le désir de se venger. » — Sénèque, De ira, I, 2*

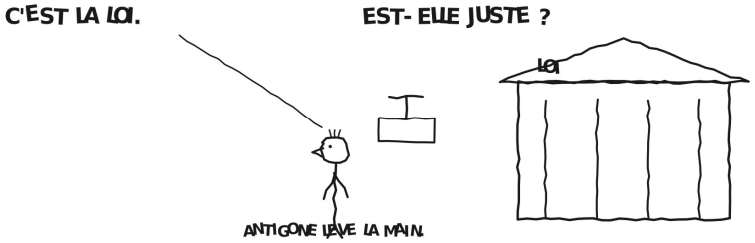
Séance 24 — Comment réagir face aux violences institutionnelles ?

Sophocle, Antigone ; Platon, Criton ; Cicéron, Des lois (Ve-IVe s. av. / Ier s. av. J.-C.)

La question essentielle : *Quand c'est l'État, la loi ou l'école qui écrase, faut-il obéir, désobéir, ou partir ?*

Le texte — *Sophocle, Antigone, v. 450-457 ; Platon, Criton, 50a-51c ; Cicéron, De legibus, I, 42 et II, 13*

> *Antigone à Créon : « Ce n'est pas Zeus qui a proclamé cet ordre, ni la Justice… Je ne pensais pas que tes édits eussent assez de force pour permettre à un mortel de passer outre aux lois non écrites et inébranlables des dieux.* ***Elles ne datent ni d'aujourd'hui ni d'hier : elles sont éternelles, et nul ne sait quand elles sont nées****. » — Cicéron : Lex iniusta non est lex, l'idée selon laquelle «* ***ce qui n'est pas juste n'est pas une loi*** *» ; et : Nihil est tam contrarium rationi et naturae quam iniuria —* ***« Rien n'est aussi contraire à la raison et à la nature que l'injustice****. »*



L'œuvre et l'idée en deux mots : Trois réponses antiques, radicalement différentes, à la même situation. Antigone désobéit ouvertement : contre l'édit de Créon qui interdit d'ensevelir son frère, elle invoque des « lois non écrites » supérieures, et elle en paie le prix — elle agit au grand jour et assume la sanction. Socrate, dans le Criton, fait le choix inverse : condamné injustement, il refuse de s'évader, car **on ne répare pas une injustice par une autre, et briser les lois détruirait la cité qui l'a fait naître**. Entre les deux, Cicéron fournit l'outil théorique du droit naturel : une règle contraire à la raison et à la justice n'a pas la dignité d'une loi, même votée régulièrement — argument qui traversera les siècles jusqu'aux procès de Nuremberg[1] et aux droits humains. **Trois stratégies, donc : la désobéissance assumée, le respect scrupuleux assorti de la critique publique (Socrate n'a jamais cessé de contester), et l'appel à un droit supérieur.** Noter que ni Antigone ni Socrate ne se cachent : leur force est précisément la publicité de leur geste.

Écho d'aujourd'hui : Violences policières filmées et diffusées, affaires de maltraitance en institution (homes, hôpitaux, centres fermés), harcèlement institutionnel au travail, dysfonctionnements de l'aide à la jeunesse, lanceurs d'alerte poursuivis pour avoir révélé des faits d'intérêt public : **le mot « violence institutionnelle » désigne aujourd'hui ces cas où le tort vient de l'organisation elle-même, et non d'un individu isolé**. Les voies modernes ont des noms précis — médiateur fédéral ou régional, Comité P pour la police, Délégué général aux droits de l'enfant, inspection, syndicat, directive européenne sur la protection des lanceurs d'alerte — **mais la question philosophique reste celle d'Antigone : que faire quand la procédure elle-même est le problème** ?

Pistes de débat :

- Antigone ou Socrate : lequel des deux admirez-vous le plus, et lequel suivriez-vous réellement ?
- La désobéissance civile n'est-elle légitime qu'à condition d'accepter la sanction publiquement, comme Antigone ?

[1] Par l'accord de Londres du 8 août 1945, les quatre puissances alliées (États-Unis, URSS, Royaume-Uni, France) créent un Tribunal militaire international. Le procès des grands criminels de guerre s'ouvre à Nuremberg le 20 novembre 1945 et se clôt par les verdicts des 30 septembre et 1er octobre 1946 : vingt-deux accusés jugés, douze condamnations à mort, trois acquittements, le reste à des peines de prison. Le statut du tribunal définit trois catégories d'infractions, dont une entièrement nouvelle : les crimes contre l'humanité.

- Une règle injuste cesse-t-elle d'être une loi (Cicéron), ou reste-t-elle une loi qu'il faut changer par les voies prévues ?
- Connaissez-vous une règle de votre école ou de votre commune que vous jugez injuste ? Quelle serait la manière la plus efficace — et la plus juste — de la contester ?

Déroulé (5 à 10 minutes) :

- 1-2 min — Présenter l'œuvre et son auteur ; annoncer la question essentielle.
- 2 min — Lire le texte à voix haute ; élucider un ou deux mots-clés (grec ou latin).
- 1-2 min — « L'idée en deux mots » puis « L'écho d'aujourd'hui » : établir le pont antique / actuel.
- 3-4 min — Débat à partir d'une des pistes (au choix ou tirée au sort) ; tour de parole rapide, le professeur joue le taon socratique.
- 30 s — Clore sur la phrase à retenir, à recopier dans le « carnet du philosophe ».

La phrase à retenir : *« Elles ne datent ni d'aujourd'hui ni d'hier : elles sont éternelles. » — Antigone, v. 456-457*

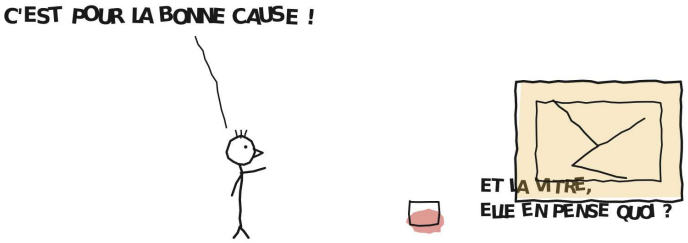
Séance 25 — Détruire le bien d'autrui : jamais, ou parfois ?

Cicéron, Des devoirs ; les Institutes de Justinien ; Épictète, Entretiens (Ier s. av. / VIe s. / IIe s. ap. J.-C.)

La question essentielle : *Casser une vitrine, taguer un mur, asperger un tableau « pour la bonne cause » : la fin justifie-t-elle les dégâts ?*

Le texte — *Cicéron, De officiis, I, 20-21 et III, 21 ; Institutes de Justinien, I, 1, 3 ; Épictète, Entretiens, I, 18*

> *Iustitiae primum munus est, ut ne cui quis noceat, nisi lacessitus iniuria ; deinde ut communibus pro communibus utatur, privatis ut suis. — « Le premier devoir de la justice est de ne nuire à personne, à moins d'y être contraint par une injustice subie ; le second, d'user des biens communs comme de biens communs, et des biens privés comme des siens propres. » — Et la formule qui résume le droit romain : Iuris praecepta sunt haec : honeste vivere, alterum non laedere, suum cuique tribuere — « Les préceptes du droit sont : vivre honnêtement, ne pas léser autrui, rendre à chacun ce qui lui revient. »*



L'œuvre et l'idée en deux mots : Cicéron pose un principe presque sans exception : **la société repose sur le fait que ce qui est à chacun lui reste**. **Détruire ou prendre le bien d'autrui, même pour un motif estimable, revient à scier la branche commune** — et il ajoute, dans le livre III, que l'avantage obtenu par un tort n'est jamais un véritable avantage. Le droit romain en tirera une règle technique, **la lex Aquilia sur le damnum iniuria datum (le dommage causé sans droit), ancêtre direct de notre responsabilité civile** : **qui abîme répare.** Pourtant l'Antiquité connaît **trois limites**. D'abord la **légitime défense** : vim vi repellere licet, « il est permis de repousser la force par la force ». Ensuite **l'état de nécessité** : en cas de naufrage ou d'incendie, détruire le bien d'un autre pour sauver des vies n'engage pas de la même façon — on peut abattre la maison du voisin pour arrêter le feu. Enfin, **Épictète relativise la gravité** : celui qui vous vole ne vous prend que des choses extérieures, jamais ce qui fait votre valeur. La discussion antique n'oppose donc pas « sacré » et « négligeable », mais interroge : **quelle proportion entre le dommage causé et le mal évité ?**

Écho d'aujourd'hui : Soupe sur un tableau protégé par une vitre, mains collées au cadre, peinture orange sur un monument, vitrines brisées en marge d'un cortège, mais aussi dégradation de caméras, de radars, de cultures OGM : la question est devenue un classique des débats de société. **Les militants invoquent l'état de nécessité — un dommage matériel, réparable, contre une catastrophe irréversible**. Les juridictions européennes retiennent rarement cet argument, mais **les débats d'audience en discutent sérieusement**. Les sondages montrent par ailleurs un **effet pervers possible** : ces actions font parler du sujet, mais peuvent détourner la sympathie du public vers l'objet abîmé. Le test de Cicéron (ne pas nuire sauf contrainte, et proportion) et celui de la nécessité suffisent largement à nourrir un débat de classe passionné.

Pistes de débat :

- Est-il plus grave d'abîmer une chose que de laisser faire une injustice ? Comment pèse-t-on les deux ?
- Un dommage réparable (vitre, peinture lavable) et un dommage irréversible (œuvre détruite, incendie) sont-ils moralement équivalents ?
- L'état de nécessité antique (détruire pour sauver) peut-il s'appliquer au climat, qui est une urgence lente et diffuse ?

- Épictète dit que ce qu'on vous prend n'est jamais l'essentiel. Diriez-vous cela à quelqu'un dont la voiture ou la maison vient d'être dégradée ?

Déroulé (5 à 10 minutes) :

- 1-2 min — Présenter l'œuvre et son auteur ; annoncer la question essentielle.
- 2 min — Lire le texte à voix haute ; élucider un ou deux mots-clés (grec ou latin).
- 1-2 min — « L'idée en deux mots » puis « L'écho d'aujourd'hui » : établir le pont antique / actuel.
- 3-4 min — Débat à partir d'une des pistes (au choix ou tirée au sort) ; tour de parole rapide, le professeur joue le taon socratique.
- 30 s — Clore sur la phrase à retenir, à recopier dans le « carnet du philosophe ».

La phrase à retenir : *« Vivre honnêtement, ne pas léser autrui, rendre à chacun ce qui lui revient. » — Institutes de Justinien, I, 1, 3*

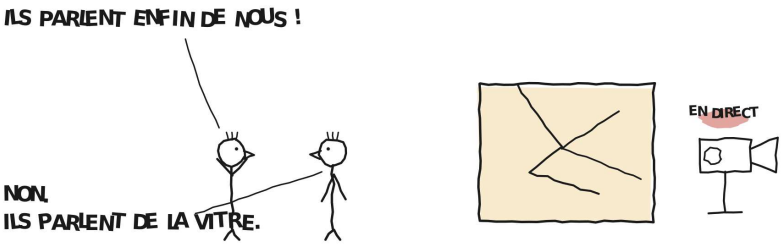
Séance 26 — Casser pour changer le monde : pourquoi y croit-on ?

Aristote, Politiques, livre V ; Thucydide, Guerre du Péloponnèse, livre III ; Salluste, Catilina ; Tite-Live, livre II

La question essentielle : *Qu'est-ce qui peut faire penser à quelqu'un que briser une vitre, bloquer une route ou incendier un bâtiment va changer la situation ? Et cela marche-t-il ?*

Le texte — *Aristote, Politiques, V, 1301b26-29 et 1303b17-19 ; Thucydide, III, 82, 4*

> *« Partout, c'est l'inégalité qui engendre la sédition […] : on se soulève parce qu'on aspire à l'égalité, persuadé d'avoir moins que ce qui revient à des égaux. […] Les séditions naissent à partir de petites choses, mais elles ne portent pas sur de petites choses. » (Aristote) — « On changea jusqu'au sens ordinaire des mots pour justifier les actes : l'audace irréfléchie passa pour un courage dévoué, la prudence hésitante pour une lâcheté déguisée, la modération pour un masque de faiblesse. » (Thucydide, sur la guerre civile de Corcyre)*



L'œuvre et l'idée en deux mots : **Aristote** est le premier à traiter la **révolte non comme une folie, mais comme un phénomène qui a des causes repérables : le sentiment d'une inégalité insupportable.** Sa remarque : une sédition éclate « à partir de petites choses » (une amende, une arrestation, un prix qui augmente) mais ne porte jamais « sur de petites choses » — **l'étincelle n'est pas la cause**. **Le livre V des Politiques est ainsi une boîte à outils pour comprendre ce qui se passe dans la tête de celui qui casse**.

L'Antiquité fournit en outre quatre scénarios contrastés, qui servent de cas d'école. Avec **Tite-Live** (II, 32), la plèbe romaine quitte la ville et se retire sur le Mont Sacré : elle ne détruit rien, elle se rend indispensable par son absence — et obtient une institution durable, les tribuns de la plèbe. Avec **Salluste**, Catilina promet des tabulae novae (l'effacement des dettes) et projette d'incendier Rome en plusieurs points : la table rase comme programme — et c'est un désastre, y compris pour les endettés qu'il prétendait sauver. Avec **Thucydide**, la guerre civile de Corcyre montre l'engrenage : **la violence devient sa propre justification et corrompt jusqu'au vocabulaire, au point que la modération passe pour de la lâcheté**. Et avec **les Gracques**, la violence politique finit par emporter aussi bien les réformateurs que la République. ***Au total, les Anciens***

ne disent pas que la révolte est irrationnelle : ils disent qu'elle obéit à des raisons, et que ces raisons peuvent se tromper sur leurs propres effets.

Écho d'aujourd'hui : Vitres brisées en marge de cortèges, routes et dépôts bloqués, radars détruits, voitures incendiées lors d'émeutes après une bavure policière : la question est devenue hebdomadaire. Les personnes qui agissent ainsi invoquent presque toujours l'un de ces cinq mécanismes — à discuter un par un en classe. Un, la visibilité : « rien n'a marché, il faut un choc pour qu'on parle enfin du sujet ». Deux, le rapport de force : « le pouvoir ne cède qu'à ce qui lui coûte ». Trois, le signal coûteux : « nous risquons la prison, donc nous sommes sérieux ». Quatre, l'effet de flanc radical, concept étudié par les sociologues depuis les années 1980 : l'action extrême rendrait les militants modérés soudain plus fréquentables. Cinq, la table rase : « ce système est irréformable, il faut qu'il casse ». Face à eux, **trois objections solides**. L'effet pervers d'abord : les enquêtes d'opinion montrent souvent que le public retient l'objet abîmé et non le message — on parle de la vitre, pas de la cause. Le coût pour les tiers ensuite : celui qui répare, celui dont la voiture a brûlé, n'est presque jamais le responsable visé. L'efficacité comparée enfin : l'étude la plus citée en science politique (Chenoweth et Stephan, sur plus d'une centaine de campagnes du XXe siècle) conclut que **les mouvements majoritairement non violents ont obtenu leurs objectifs environ deux fois plus souvent que les mouvements violents**, **notamment parce qu'ils rassemblent beaucoup plus de participants.** Les grands succès du XXe siècle — droits civiques américains, marche du sel de Gandhi, chute du bloc de l'Est en 1989 — relèvent de cette famille, celle de la plèbe sur l'Aventin plutôt que celle de Catilina.

Pistes de débat :

- Aristote : « on se soulève à partir de petites choses, jamais sur de petites choses ». Repérez un exemple récent où l'étincelle (un contrôle, une amende, une vidéo) cachait un enjeu bien plus large.
- Des cinq mécanismes invoqués (visibilité, rapport de force, signal coûteux, effet de flanc radical, table rase), lequel vous paraît le plus solide ? Lequel est le plus illusoire ?
- L'objection de la vitre : si le public ne retient que le dégât, l'action a-t-elle échoué — ou a-t-elle quand même mis le sujet à l'agenda ?
- La plèbe sur le Mont Sacré ne détruit rien et obtient une institution durable. Pourquoi cette stratégie est-elle si difficile à employer aujourd'hui ?
- Thucydide décrit comment les mots changent de sens dans la violence (la modération devient lâcheté). Avez-vous déjà vu ce glissement dans un débat en ligne ?
- Question honnête à se poser des deux côtés : si une action violente obtenait réellement un résultat juste, cela la rendrait-elle légitime pour autant ?

Déroulé (5 à 10 minutes) :

- 1-2 min — Présenter la question sans la juger : « essayons de comprendre le raisonnement de celui qui casse, avant de dire s'il a raison ».
- 2 min — Lire Aristote et Thucydide ; expliquer stasis (sédition, guerre civile) et la formule « à partir de petites choses, mais pas sur de petites choses ».
- 1-2 min — Les quatre scénarios antiques au tableau : la plèbe sur l'Aventin (se retirer), Catilina (la table rase), Corcyre (l'engrenage), les Gracques (le retour de bâton).
- 3-4 min — Débat : écrire au tableau les cinq mécanismes invoqués, puis les trois objections ; chaque élève place une croix sous celui qui lui paraît le plus convaincant.
- 30 s — Clore sur la phrase à retenir, à recopier dans le « carnet du philosophe ».

La phrase à retenir : *« Les séditions naissent à partir de petites choses, mais elles ne portent pas sur de petites choses. » — Aristote, Politiques, V, 1303b*

Conseil d'animation : *cette séance ne vise pas à faire condamner ou approuver la casse, mais à rendre pensable le raisonnement de ceux qui la pratiquent — puis à le soumettre à l'épreuve des faits. Un bon indicateur de réussite : à la fin, un élève qui désapprouve doit être capable de reformuler correctement*

l'argument adverse, et inversement. Variante possible : le professeur distribue au hasard un mécanisme ou une objection à défendre, indépendamment de l'opinion réelle de l'élève — exercice de rhétorique autant que de philosophie.